

# P ZERO™

## Experience 2016

### VÉHICULES ADMISSIBLES

SEULS LES VÉHICULES POSTÉRIEURS À 2000 SONT AUTORISÉS SUR LE CIRCUIT

ALFA ROMEO	4C	8C
ASTON MARTIN	TOUS MODÈLES	
AUDI	R8	TOUS MODÈLES RS (HORS SUV)
BENTLEY	TOUS MODÈLES	
BMW	TOUS MODÈLES M (HORS SUV)	
BUGATTI	TOUS MODÈLES	
CHEVROLET	CORVETTE	CAMARO
DODGE	VIPER	
FERRARI	TOUS MODÈLES	
FORD	GT	MUSTANG
GUMPERT	APOLLO	
JAGUAR	XK	F-TYPE
KOENIGSEGG	TOUS MODÈLES	
LAMBORGHINI	TOUS MODÈLES	
LEXUS	LFA	
LOTUS	EVORA, ELISE, EXIGE	
MASERATI	TOUS MODÈLES	
MC LAREN	TOUS MODÈLES	
MERCEDES	TOUS MODÈLES AMG (HORS SUV)	
MORGAN	AERO 8	
MOSLER	MT900	
NISSAN	GTR, 370 Z	
PAGANI	TOUS MODÈLES	
PORSCHE	TOUS MODÈLES (HORS SUV)	
SALEEN	TOUS MODÈLES	
SPYKER	TOUS MODÈLES	
TVR	TOUS MODÈLES	
WIESMANN	TOUS MODÈLES	

A la suite de l'apparition des nouvelles législations sur les réglementations techniques de sécurité, ne sont autorisés que les véhicules fermés dont le poids à vide excède 800 kg.

**Pour toute demande particulière, merci de contacter directement le service relation client : Ina BUKOWSKI • pexperience@oreca.fr • Tel : 04 94 88 57 76**

Offre exclusive pour un véhicule équipé de pneumatiques Pirelli : 100 € offerts soit 295€ TTC pour le circuit de Magny-Cours F1, soit 495€ TTC pour le circuit de Paul Ricard.

Tout véhicule dépassant le niveau sonore de 100db se verra refuser l'accès à la piste. Merci de bien tenir compte de ce point de réglementation avant toute inscription.

UN ÉVÈNEMENT



UNE ORGANISATION



# P ZERO™

## Expérience 2016



### BULLETIN DE PARTICIPATION

Merci de remplir 1 fiche d'inscription par participant et par date

#### 1 DATES ET CIRCUITS (COCHEZ UNE SEULE CASE)

- Circuit Magny-Cours F1 : Vendredi 13 mai 2016  
 Circuit Paul Ricard : Samedi 5 novembre 2016

#### 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (PILOTE) :

Nom\* : .....  
Prénom\* : .....  
Date de naissance : / /  
Adresse\* : .....  
.....  
Code Postal\* : ..... Ville\* : .....  
Téléphone : ..... Téléphone portable\* : .....  
E-mail\* : .....  
N° de permis de conduire : .....  
Délivré à : ..... le : / /

Une assurance personnelle spécifique pour la conduite sur circuit fermé est obligatoire pour la participation aux journées « P Zero™ Expérience » (Couverture dommages corporels et matériels). L'attestation de ladite assurance doit être fournie lors de l'inscription. Pour toutes précisions sur cette assurance, n'hésitez pas à contacter l'équipe P Zero™ Expérience auprès de [pexperience@oreca.fr](mailto:pexperience@oreca.fr).

\* Champs obligatoires

#### 3-A VOTRE VÉHICULE :

Marque\* : ..... Modèle\* : .....  
Version : ..... Année\* : .....

#### 3-B VOS PNEUMATIQUES :

Marque\* : ..... Modèle\* : .....  
Dimension avant\* : .....  
Dimension arrière\* : .....

#### 4-A INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ACCOMPAGNANT 1 (2 accompagnants maximum par véhicule) :

Nom : .....  
Prénom : .....

#### 4-B INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ACCOMPAGNANT 2 (2 accompagnants maximum par véhicule) :

Nom : .....  
Prénom : .....

#### 5 TARIFS :

##### • Circuit Magny-Cours F1 : Vendredi 13 mai 2016

395 € TTC par véhicule  
Offre exclusive pour un véhicule équipé de pneumatiques Pirelli :  
100 € offerts, soit 295 € TTC  
65 € TTC par accompagnant (2 accompagnants maximum)

##### • Circuit Paul Ricard (Le Castellet) : Samedi 5 novembre 2016

595 € TTC par véhicule  
Offre exclusive pour un véhicule équipé de pneumatiques Pirelli :  
100 € offerts, soit 495 € TTC  
85 € TTC par accompagnant (2 accompagnants maximum)

Ligne	Désignation	Tarif € TTC
1	Participant avec véhicule	€
2	Accompagnant 1	€
3	Accompagnant 2	€
4	Assurance RC Circuit 40 € TTC (optionnel)	€
TOTAL GENERAL (lignes 1 + 2 + 3 + 4) =		€

Modes de règlement possibles :

- sur le site internet [www.oreca-store.com](http://www.oreca-store.com)
- par carte bancaire (Carte Bleue/VISA/Mastercard/American Express) en contactant directement le service commercial P Zero™ Expérience par téléphone au 04 94 88 57 76
- par chèque bancaire, libellé à l'ordre d'ORECA sous condition que le chèque soit émis par une banque domiciliée en France et libellé en euros.

- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et je les accepte.  
 J'accepte de recevoir des informations et promotions de la part de Pirelli.  
 J'accepte de recevoir des informations et promotions de la part de Pirelli et de ses partenaires.

Date et signature

Quel que soit votre mode de règlement, ce bulletin de participation est à renvoyer (accompagné du règlement, de l'attestation d'assurance RC, de la décharge de responsabilité complétée) à l'adresse suivante :

P ZERO™ EXPERIENCE,  
ORECA, BP 706,  
83030 TOULON CEDEX 9

Relation client : Ina BUKOWSKI • [pexperience@oreca.fr](mailto:pexperience@oreca.fr)  
04 94 88 57 76 • [www.pirelli.fr](http://www.pirelli.fr)

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, «Informatiques et Libertés», toute personne remplissant et renvoyant la fiche d'inscription aux P Zero™ Expérience Pirelli bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition de ses données personnelles la concernant auprès de la Société organisatrice. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Pirelli - Immeuble le Rameau Paris Nord 2 - 22, Avenue des Nations - 95420 Villepinte ou par email : [contactcentertyres@pirelli.com](mailto:contactcentertyres@pirelli.com) \*\* Conditions générales de vente disponibles sur simple demande au 04 94 88 57 76 / [pexperience@oreca.fr](mailto:pexperience@oreca.fr) ou bien par téléchargement sur [pirelli.fr](http://pirelli.fr)

UN ÉVÈNEMENT



UNE ORGANISATION



 **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

1. Les journées « P Zero™ Experience » (Ci-après «Journées» ou «Journées P Zero™ Experience») sont organisées par la société ORECA - Siège social : 04 94 88 57 88, Parc d'activités 83870 Signes, RCS Toulon B 302045794, et se déroulent sur différents circuits sur le territoire français.

2. Afin de valider une inscription, chaque Pilote Participant, devra avoir retourné à ORECA, les documents suivants :

- Formulaire d'inscription, téléchargeable sur le site Internet [www.oreca-store.com](http://www.oreca-store.com) ou sur [www.pirelli.fr](http://www.pirelli.fr), dûment complété ;
- Décharge de Responsabilité signée ;
- Attestation d'assurance personnelle « Conduite sur circuit fermé » ou demande d'assurance auprès de l'organisateur ainsi que le règlement correspondant ;
- Le règlement correspondant à cette participation.

ORECA accepte les modes de règlements suivants :  
- Par chèque : libellé à l'ordre d'ORECA sous condition que le chèque soit émis par une banque domiciliée en France et libellé en Euros.  
- Par carte bancaire : Carte Bleue/VISA/Mastercard/American Express

Par ailleurs, cette participation peut être payée et validée

- sur le site Internet : [www.oreca-store.com](http://www.oreca-store.com)
- par téléphone en contactant directement le service commercial des « P Zero™ Experience ». Tel : 04 94 88 57 76

L'ensemble de ces documents devra être retourné à l'adresse suivante :

P ZERO™ EXPERIENCE  
ORECA  
BP 706  
83030 TOULON CEDEX 9

3. Toute demande d'annulation définitive doit parvenir au minimum 45 jours avant le début de la journée « P Zero™ Experience » par lettre recommandée avec avis de réception. Passé ce délai, aucun remboursement ne pourra être accepté.

4. Tous les véhicules doivent être de catégories suivantes :

- Grand Tourisme
- Des véhicules GT de compétition titulaires d'une carte grise et roulant en pneumatiques de la catégorie tourisme. Les pneumatiques dits « slick » ne sont pas acceptés
- A la suite de l'apparition des nouvelles législations sur les réglementations techniques de sécurité, ne sont autorisés que les véhicules fermés dont le poids à vide excède 800 kg.

La liste complète des véhicules admis est jointe en annexe des présentes. Pour toute demande particulière, il est possible de contacter directement ORECA à l'adresse suivante : [pexperience@oreca.fr](mailto:pexperience@oreca.fr) Tel : 04 94 88 57 76

L'ensemble des véhicules participant devront être équipés d'échappements avec silencieux répondant à la législation en vigueur sur les routes ouvertes au public.

L'accès à la piste pourra être refusé à tout véhicule équipé d'un échappement libre ou ayant un niveau sonore trop élevé, et ce à la libre appréciation des circuits. Dans tous les cas tout véhicule dont le niveau sonore mesuré dépasse les 100db se verra refuser l'accès à la piste.

Il est, par ailleurs, précisé que tous les véhicules participants doivent posséder une assurance en cours de validité et être en bon état (notamment les consommables : plaquettes, disques de frein et pneumatiques). Certaines exclusions pourront être imposées en cas de non respect de ces règles préalablement définies.

ORECA est souscripteur des seules polices d'assurance nécessaires à la garantie de sa responsabilité

civile professionnelle en sa qualité d'organisateur. Aucune autre garantie n'est souscrite au bénéfice des participants. Toutefois, le pilotage automobile que ce soit en tant que conducteur ou passager, est une activité dangereuse. Il est donc conseillé aux participants de souscrire une police d'assurance individuelle accident, soit auprès de l'organisateur, soit au près d'une compagnie d'assurance de son choix. Il est également rappelé aux participants que les véhicules utilisés lors des journées « P Zero™ Experience » doivent impérativement être assurés spécifiquement pour la circulation sur circuit fermé.

Si nécessaire, ORECA propose lors de l'inscription un pack assurance intégrant une assurance RC circulation Circuit ainsi qu'une assurance individuelle accident stagiaire. La garantie de l'assurance individuelle stagiaire s'exerce à concurrence des montants suivants par assuré :

- Décès accidentel : 43 000 €
- Invalidité permanente totale ou partielle à la suite d'accident : 81 000 €
- Frais de traitement médical : 100% du tarif conventionnel de la sécurité sociale.

Le participant devra préciser à ORECA au moment de l'inscription s'il souhaite souscrire ou non à ce pack assurance.

Une attestation de ladite assurance incluant le montant des garanties devra être présentée au Organisateur afin de pouvoir pénétrer sur le Circuit. A défaut d'assurance le jour des Evénements, Oreca et Pirelli se réservent le droit de refuser l'entrée du/ des Participants sur le Circuit.

5. Les Conducteurs participants doivent être titulaires d'un permis de conduire en cours de validité qui devra être présenté aux Organisateur lors de leur arrivée.

A défaut de présentation du permis de conduire, le conducteur se verra refuser sa participation aux Journées, sans possibilité de remboursement des frais d'inscription. Pour des raisons de sécurité, l'accès au circuit est interdit aux animaux de compagnie.

6. Le nombre d'accompagnants est limité à 2 par Conducteur participant. En piste, à bord des véhicules, les copilotes doivent être âgés d'au moins 16 ans, et sont limités à 1 par voiture.

7. Le port d'un casque homologué selon les normes en vigueur sera obligatoire pour les pilotes et les copilotes. Tous les participants (Conducteurs et Copilotes) sont tenus d'apporter leurs propres casques.

8. Les frais d'inscription comprennent:

- l'accès au circuit
- l'encadrement théorique et pratique de l'utilisation du circuit
- restauration le midi.

9. En signant le formulaire d'inscription et la décharge de Responsabilité, les Participants déclarent se conformer aux conditions générales de vente et entreprendre les Journées, organisées par ORECA, sous son entière responsabilité, renonçant ainsi irrévocablement pour lui-même et tous ses ayant droits, à tous recours, à quelque titre que ce soit, contre les propriétaires ou exploitants du site, les constructeurs, organisateurs, équipe de secours, commissaires de piste ainsi que les assureurs des sociétés (comprenant ORECA et Pneu PIRELLI SAS «ci-après désigné PIRELLI»).

La responsabilité d'Oreca se limite à celle d'une mise à disposition de l'infrastructure du circuit telle qu'elle est proposée dans le cadre d'un contrat de location avec les propriétaires du circuit.

Les Participants déclarent avoir pris connaissance de la piste et de ses dispositifs de sécurité avant de commencer les Journées, et déclarent accepter sans réserve l'état dans lequel ils se trouvent.

Par la présente, il accepte les risques inhérents aux essais sur circuit, sans pouvoir exercer une action à l'encontre du circuit et des organisateurs, qu'il soit accidenté de son fait ou de celui d'une autre personne sur la piste (panneuteur, photographe, commissaire de piste, équipe de sécurité...) ou pour toute autre raison.

La direction du circuit ainsi que l'organisateur et PIRELLI ne peuvent être tenus responsables des accidents dont pourraient être victimes les usagers (pilotes et accompagnateurs) tant au niveau corporel que matériel, ni des vols et litiges survenant entre utilisateurs.

Les Organisateur se réservent le droit d'interrompre à tout instant l'évolution des utilisateurs pour des raisons de sécurité et le Participant s'engage à obtempérer à toute indication (par signaux, drapeaux...) qui lui sera faite par la surveillance. Le Participant ainsi que ses accompagnateurs s'engagent à respecter immédiatement les demandes et consignes du responsable de site.

L'utilisateur reconnaît être le seul responsable de son véhicule et s'engage à ne pas prêter son véhicule à un autre conducteur non inscrit à la manifestation et sans que celui-ci n'ait signé un document identique. L'utilisateur reconnaît être le seul responsable des dégâts éventuels qu'il occasionnerait avec son véhicule aux infrastructures du circuit et s'engage à rembourser les frais occasionnés sur la base d'un devis établi par le circuit et les organisateurs.

10. Une bonne discipline est exigée pendant la durée des journées « P Zero™ Experience ». Les Organisateur et/ou les Moniteurs ont toute latitude pour donner toutes instructions aux participants qui s'engagent à les respecter. Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un avertissement par un responsable de l'encadrement. En cas de non observation grave des règles de la discipline de conduite, Oreca est habilitée à exclure immédiatement les participants en infraction, y compris de toute participation ultérieure. Dans ce cas, les personnes concernées ne sauraient prétendre au remboursement de leurs frais d'inscription. Pour des raisons de sécurité, en cas d'état ne permettant pas la participation à la Journée (médicaments, alcool...) Oreca et/ou Pirelli se réservent le droit d'annuler la participation à la journée. Dans ce cas, les personnes concernées ne sauraient prétendre au remboursement de leurs frais d'inscription.

11. Oreca se réserve le droit d'annuler ou de reporter une ou plusieurs journée(s) « P Zero™ Experience ». Dans ce cas, les frais d'inscription seront intégralement remboursés aux participants à l'exclusion de toute autre indemnité quelle qu'elle soit.

12. Toute contestation ou difficulté à l'occasion de l'interprétation des présentes conditions de participation sera du ressort exclusif du Tribunal compétent de Toulon.

13. Chaque Participant autorise ORECA et PIRELLI, à utiliser les photos prises de lui durant cette Journée pour une durée indéfinie, une utilisation mondiale et pour tous usages : diffusion sur le site web d'ORECA et/ou PIRELLI, utilisation pour la promotion d'ORECA ou de PIRELLI, articles de presse, publicité, etc.

En aucun cas, ORECA ou PIRELLI n'utiliseront ces photos d'une façon pouvant porter atteinte à la réputation et à l'intégrité du Participant. Si le Participant souhaite limiter le droit d'utilisation de son image, il peut le faire simplement en contactant ORECA ou PIRELLI.

14. ORECA respecte vos données personnelles, conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, «Informatiques et Libertés». Vous pouvez exercer vos droits sur simple demande écrite à ORECA ou par email à l'adresse suivante [pexperience@oreca.fr](mailto:pexperience@oreca.fr).



# P ZERO™

## Experience 2016



CIRCUIT MAGNY-COURS F1 - VENDREDI 13 MAI 2016  
**DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉS  
DU PILOTE PRINCIPAL**

Je soussigné(e) (NOM \* + Prénoms \*)

Déclare être titulaire du permis de conduire de catégorie B numéro \*

Délivré le \*  à \*  en cours de validité.

Je certifie que le (ou les) véhicule(s) que j'utilise ou utiliserai dans le cadre des « P Zero™ Experience » seront sous ma responsabilité pleine et entière et je m'engage à faire mon affaire personnelle des dommages matériels subis par mon véhicule tout comme des dommages corporels que je pourrais subir à son volant.

Je suis informé(e) des risques inhérents à la conduite de véhicules automobiles que représente le roulage sur circuit et m'engage à maintenir mon (mes) véhicule(s) en parfait état de fonctionnement en vue d'une utilisation sur piste. Je m'engage à toujours porter un casque homologué et à attacher correctement ma ceinture ou mon harnais de sécurité.

De la même façon, je m'engage à faire respecter toutes ces mesures de sécurité à toute personne qui sera dans mon véhicule en tant que passager ou bien en tant que conducteur lors de ces Journées. Je m'engage à m'assurer que toute personne qui sera dans mon véhicule en tant que conducteur est titulaire du permis de conduire de catégorie B en cours de validité.

La responsabilité de l'Organisateur se limite à celle d'une mise à disposition de l'infrastructure du circuit telle qu'elle est proposée dans le cadre d'un contrat de location avec les propriétaires du circuit. La responsabilité civile du fait de l'usage des véhicules vis-à-vis des tiers est garantie par les propriétaires des véhicules eux-mêmes. En conséquence, je m'engage à ce que mes véhicules soient couverts par une assurance "responsabilité civile" couvrant tous les dégâts pouvant être causés aux tiers, y compris dans le cadre des « P Zero™ Experience » et ce, quelle que soit l'utilisation du véhicule ou le lieu de la Journée.

Je m'engage à toujours avoir avec moi les documents attestant de cette assurance lors des « P Zero™ Experience » et à les présenter à la moindre demande.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation et m'engage à m'y conformer sans réserve.

Par ailleurs, j'autorise l'Organisateur à utiliser pour sa promotion les images prises durant les Journées me représentant ou représentant mes véhicules.

En conséquence, je décharge l'Organisateur et PIRELLI de toute responsabilité découlant de l'usage de mon véhicule pour les dommages corporels ou matériels causés aux tiers ou à moi-même ou pouvant découler de tout incident ou accident pouvant survenir au cours d'une Journée organisée par l'Organisateur et m'engage à n'exercer aucune poursuite à son encontre.

Fait à

Signature

le

\* mentions obligatoires



UN ÉVÈNEMENT



UNE ORGANISATION



# P ZERO™

## Experience 2016



### CIRCUIT MAGNY-COURS F1 - VENDREDI 13 MAI 2016 DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉS DE L'ACCOMPAGNANT

Je soussigné(e) (NOM \* + Prénoms \*)

Accompagnant de

Déclare être titulaire du permis de conduire de catégorie B numéro \*

Délivré le \*

à \*

en cours de validité.

Je certifie que le (ou les) véhicule(s) que j'utilise ou utiliserai dans le cadre des « P Zero™ Experience » seront sous ma responsabilité pleine et entière et je m'engage à faire mon affaire personnelle des dommages matériels subis par mon véhicule tout comme des dommages corporels que je pourrais subir à son volant.

Je suis informé(e) des risques inhérents à la conduite de véhicules automobiles que représente le roulage sur circuit et m'engage à maintenir mon (mes) véhicule(s) en parfait état de fonctionnement en vue d'une utilisation sur piste. Je m'engage à toujours porter un casque homologué et à attacher correctement ma ceinture ou mon harnais de sécurité.

De la même façon, je m'engage à faire respecter toutes ces mesures de sécurité à toute personne qui sera dans mon véhicule en tant que passager ou bien en tant que conducteur lors de ces Journées. Je m'engage à m'assurer que toute personne qui sera dans mon véhicule en tant que conducteur est titulaire du permis de conduire de catégorie B en cours de validité.

La responsabilité de l'Organisateur se limite à celle d'une mise à disposition de l'infrastructure du circuit telle qu'elle est proposée dans le cadre d'un contrat de location avec les propriétaires du circuit. La responsabilité civile du fait de l'usage des véhicules vis-à-vis des tiers est garantie par les propriétaires des véhicules eux-mêmes. En conséquence, je m'engage à ce que mes véhicules soient couverts par une assurance "responsabilité civile" couvrant tous les dégâts pouvant être causés aux tiers, y compris dans le cadre des « P Zero™ Experience » et ce, quelle que soit l'utilisation du véhicule ou le lieu de la Journée.

Je m'engage à toujours avoir avec moi les documents attestant de cette assurance lors des « P Zero™ Experience » et à les présenter à la moindre demande.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation et m'engage à m'y conformer sans réserve.

Par ailleurs, j'autorise l'Organisateur à utiliser pour sa promotion les images prises durant les Journées me représentant ou représentant mes véhicules.

En conséquence, je décharge l'Organisateur et PIRELLI de toute responsabilité découlant de l'usage de mon véhicule pour les dommages corporels ou matériels causés aux tiers ou à moi-même ou pouvant découler de tout incident ou accident pouvant survenir au cours d'une Journée organisée par l'Organisateur et m'engage à n'exercer aucune poursuite à son encontre.

Fait à

Signature

le

\* mentions obligatoires



UN ÉVÈNEMENT



UNE ORGANISATION



## DECHARGE DE RESPONSABILITE

Dans le cadre de la journée organisée par ..... le .....

je soussigné(e) M..... né(e)le .....

Adresse postale:.....

Téléphone :.....

E-mail : .....

dégage la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS de toute responsabilité, au cas où je causerais par mon comportement, volontairement ou involontairement, de manière directe ou indirecte, un dommage quel qu'il soit à un tiers, un usager, un salarié du Circuit, ou à moi-même durant ma présence dans l'enceinte du Circuit, y compris les deux pistes :

- piste Grand Prix,
- piste Club.

Je déclare également :

- être en bonne santé,
- n'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du circuit,
- avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales,
- plus généralement ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit,
- avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé,
- être muni d'un équipement complet : 1/ pour les véhicules de série : casque, chaussures fermées, vêtements longs couvrant bras et jambes (pantalon pour les femmes) ; 2/ pour les véhicules de compétition : casque homologué, chaussures homologuées, gants homologués, sous-vêtements et combinaison ignifugés homologués ; 3/ pour les motards : casque intégral homologué, gants, bottes, combinaison avec dorsale,
- être titulaire d'une assurance responsabilité civile à jour de cotisation.

Je renonce d'ores et déjà à engager toutes actions judiciaires à l'encontre de la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS dès lors que :

- je serais victime d'un accident dans l'enceinte du circuit,
- ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.

Je m'engage à régler à la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causés aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS.

Tarifs dégradations des équipements du circuit :

- Pile de pneus (tarification à la pile) :	250,00 €HT
- Toile caoutchouc (5m linéaire, 143 €HT / m) :	750,00 €HT
- Rails de sécurité (unité : 4m) :	250,00 €HT
- Panneau chevalet de distance :	120,00 €HT
- Absorbants – par sac de 20 kg :	30,00 €HT
- Poteau de rails de sécurité (à l'unité) :	200,00 €HT
- Extincteur (à l'unité) :	150,00 € HT
- Astroturf (par mètre carré) :	250,00 €HT

Je m'engage enfin à quitter immédiatement l'enceinte du circuit de NEVERS MAGNY COURS, y compris les deux pistes ci-dessus visées, dès lors que je manquerais aux obligations figurant dans le règlement.

A MAGNY-COURS, LE .....

**SIGNATURE :**



## DECHARGE DE RESPONSABILITE

Dans le cadre de la journée organisée par ..... le .....

je soussigné(e) M..... né(e)le .....

Adresse postale:.....

Téléphone :.....

E-mail : .....

dégage la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS de toute responsabilité, au cas où je causerais par mon comportement, volontairement ou involontairement, de manière directe ou indirecte, un dommage quel qu'il soit à un tiers, un usager, un salarié du Circuit, ou à moi-même durant ma présence dans l'enceinte du Circuit, y compris les deux pistes :

- piste Grand Prix,
- piste Club.

Je déclare également :

- être en bonne santé,
- n'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du circuit,
- avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales,
- plus généralement ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit,
- avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé,
- être muni d'un équipement complet : 1/ pour les véhicules de série : casque, chaussures fermées, vêtements
- longs couvrant bras et jambes (pantalon pour les femmes) ; 2/ pour les véhicules de compétition : casque homologué, chaussures homologuées, gants homologués, sous-vêtements et combinaison ignifugés homologués ; 3/ pour les motards : casque intégral homologué, gants, bottes, combinaison avec dorsale,
- être titulaire d'une assurance responsabilité civile à jour de cotisation.
- 

Je renonce d'ores et déjà à engager toutes actions judiciaires à l'encontre de la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS dès lors que :

- je serais victime d'un accident dans l'enceinte du circuit,
- ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.

Je m'engage à régler à la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causés aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS.

Tarifs dégradations des équipements du circuit :

- Pile de pneus (tarification à la pile) :	250,00 €HT
- Toile caoutchouc (5m linéaire, 143 €HT / m) :	750,00 €HT
- Rails de sécurité (unité : 4m) :	250,00 €HT
- Panneau chevalet de distance :	120,00 €HT
- Absorbants – par sac de 20 kg :	30,00 €HT
- Poteau de rails de sécurité (à l'unité) :	200,00 €HT
- Extincteur (à l'unité) :	150,00 € HT
- Astro turf (par mètre carré) :	250,00 €HT

Je m'engage enfin à quitter immédiatement l'enceinte du circuit de NEVERS MAGNY COURS, y compris les deux pistes ci-dessus visées, dès lors que je manquerais aux obligations figurant dans le règlement.

A MAGNY-COURS, LE .....

SIGNATURE :